



HAL
open science

”Ce que le langage ne peut pas faire”

Charles Ramond

► **To cite this version:**

Charles Ramond. ”Ce que le langage ne peut pas faire”. ” Qu’est-ce qu’un acte de langage? -Action linguistique et vouloir-dire ”, Université de Picardie Jules Verne / École Doctorale Sciences humaines et sociales / CURAPP UMR 6054 (CNRS / UPJV) / Programme ASC Apprentissage et sens commun / Région Picardie; Resp. Sandra Laugier., May 2009, Amiens, France. halshs-00923039

HAL Id: halshs-00923039

<https://shs.hal.science/halshs-00923039>

Submitted on 1 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[Journée « Qu'est-ce qu'un acte de langage ? –Action linguistique et vouloir-dire », Amiens, 27 mai 2009 (Université de Picardie Jules Verne, École Doctorale Sciences humaines et sociales, CURAPP UMR 6054 (CNRS/UPJV), Programme ASC Apprentissage et sens commun/ Région Picardie ; Resp. Sandra Laugier).]

« Ce que le langage ne peut pas faire »

Charles RAMOND
Bordeaux3 / LNS

Charles.Ramond@u-bordeaux3.fr

Selon le célèbre principe d'analyse Austinien, on comprend mieux les phénomènes, et notamment tout ce qui touche au langage et aux « actes de parole », en examinant les échecs ou les infélicités, qu'en examinant directement et positivement les choses. La raison en est bien simple, et d'une certaine façon elle détermine cette activité comme philosophique : il s'agit de mettre en évidence les limites ou les difficultés que posent une notion, une théorie ou un concept, de faire voir ce qui ne va pas plutôt que ce qui va, de chercher des contre-exemples plutôt que des confirmations, ce qui est sans doute la façon la plus économique et la plus radicale pour cerner, définir, caractériser les objets que nous nous proposons d'examiner, et aussi, bien sûr, en éliminant les illusions,

les erreurs, les préjugés, les idées toutes faites, de faire en quelque manière progresser la vérité.

Pour des raisons inexplicables en tout cas pour moi-même, il se trouve que je suis non seulement d'accord théoriquement avec cette exigence de traquer les échecs, les limites, les difficultés, dans les théories (repérer de telles difficultés, en rendre raison, et les résoudre autant que possible me semblant être la définition même de l'activité philosophique) ; mais qu'en plus, pratiquement, j'y suis assez à l'aise et qu'elle me semble donner des résultats tangibles dans la plupart des domaines auxquels je me suis intéressé (j'y reviendrai sans doute brièvement en conclusion). Ici, il s'agira donc d'appliquer cette méthode des échecs ou des infélicités à la définition même des « actes de parole ». Nous avons tous été si heureux d'apprendre, il y a quelques décennies, que « dire » ça peut être aussi « faire », que nous finirions presque par oublier, justement, qu'il y a des choses que « dire » ne permet pas de « faire ». C'est à ce recensement raisonné de « ce que le langage ne peut pas faire » que j'aimerais donc vous inviter aujourd'hui. Et avant de commencer, je dois bien préciser que mon discours aura nécessairement, en tant qu'acte de parole étendu à la dimension d'une conférence, d'une communication, ou d'un exposé, une certaine ambiguïté contre laquelle je ne pourrai absolument rien, mais dont je tiens immédiatement non seulement à dire que je suis conscient, mais qu'elle est inévitable, et qu'elle participe aussi à sa manière de ce que je vais essayer de montrer aujourd'hui. À savoir : ce sera un discours qui aura inévitablement à la fois une dimension constative et une dimension prescriptive, tout en niant simultanément ces deux dimensions... Je veux dire par là qu'il n'entre pas dans mon propos, naturellement, « d'interdire » quoi que ce soit (« ce que le langage ne peut pas faire »

n'indiquera donc pas une frontière qu'on n'aurait pas le droit de franchir, comme lorsqu'on dit par exemple qu'on « ne peut pas entrer dans une mosquée sans avoir enlevé ses chaussures ») ; il ne s'agit pas non plus de révéler une interdiction de ce type, qui aurait été jusque là cachée aux yeux de tous et que j'aurais découverte ; il s'agira donc, par l'analyse des discours ordinaire, de « décrire » « ce que le langage ne peut pas faire » et d'expliquer justement, pourquoi et dans quelles circonstances précises il existe des choses, ou des actions ?, que « le langage ne peut pas faire ». Mais (et c'est pour cela que j'indiquais il y a un instant que j'adopterais et récuserais simultanément un discours prescriptif et un discours descriptif) d'une part, est-il vraiment possible de distinguer entre une « description de ce qui n'est pas possible » et une « interdiction » -ce serait une longue discussion, que je préférerais éviter aujourd'hui, je me contente de soulever la question, car elle ne touche tout de même pas au cœur de mon propos. Et d'autre part, s'il s'avère, comme je vais essayer de le montrer, que la recherche de « ce que le langage ne peut pas faire » nous oblige à reconsidérer quelque peu nos certitudes aussi bien en ce qui concerne les définitions (ou délimitations) du « langage » que celles de « l'action », nous aurons en fin de compte bien du mal à maintenir même le côté simplement descriptif de cette recherche.

Appliquer la méthode de recherche des échecs ou des infélicités, non pas à telle ou telle partie de la doctrine des actes de paroles, mais à l'ensemble de la question du langage ; réexaminer à cette occasion ce que peut bien être le langage « en tant que tel » et l'action « en tant que telle » semblera sans doute un programme démesuré, surtout dans le cadre d'un exposé relativement bref. Cependant, nous ne pouvons pas vraiment faire moins si nous voulons savoir précisément ce dont nous parlons lorsque nous parlons d'actes de paroles, ou de ce que le

langage peut « faire » ou « ne pas faire ». Et d'autre part, ces questions s'avèreront peut-être moins impossibles à traiter qu'il ne semble à première vue –en tout cas, je ne vois aucune raison de préjuger de l'impossibilité de cette question précisément (« ce que le langage ne peut pas faire »), ce qui reviendrait à la traiter sans l'avoir même examinée.

Je voudrais donc soutenir le point suivant : il me semble qu'il y a beaucoup de traits communs (je dis « beaucoup de traits communs car je n'ose pas affirmer l'identité complète) entre les « actes de parole » (ou « de langage » ou « de discours », je ne distingue pas pour l'instant) et les « actes » en général. De ce fait, l'ensemble de ma démonstration consistera à mettre en évidence, autant que possible, certains de ces traits communs entre les actes de parole et les actes tout court, avec la conséquence évidemment un peu négative consistant à voir s'élever un doute sceptique sur la possibilité de spécifier de façon tout à fait solide et certaine des « actes » qui seraient « propres à » la parole, au discours ou au langage. Cela ne reviendra pas à montrer, comme on pourrait le croire, que le langage consiste de part en part à « faire » exactement ce que nous « faisons » sans langage. Tout au contraire, au moins en ce qui concerne le début de l'exposé, je reconnaitrai des échecs du langage, des choses (ou des actions) « que le langage ne peut pas faire », mais j'essaierai de montrer que ces échecs du langage ne sont pas dus à la structure du langage lui-même, mais au type d'actions considérées –et que, par conséquent, les échecs du langage sont directement liés à certaines impossibilités de l'action elle-même en général. Par la suite, j'essaierai de développer le parallélisme de structure entre les actes de parole et les actes tout court ; enfin, j'en viendrai à un examen approfondi de la distinction que fait Austin entre

les niveaux phonétique et phatique du discours, pour essayer de déterminer ce que peut et ce que ne peut pas faire le langage, comme je l'ai dit, *en tant que tel*.

I. Échecs dans la réalisation d'une action et échecs dans la description d'une action.

Il faut d'abord distinguer (c'est un point bien vu et bien dégagé par Austin, même si, je pense, on peut parfois s'écarter de certaines conclusions qu'il tire, ou même de certaines définitions qu'il donne) des actions (ou des actes de paroles) qui « échouent » parce que, alors qu'on sait très bien *ce qu'il aurait fallu faire*, pour diverses raisons on ne l'a pas fait, d'un côté ; et de l'autre des actions (ou des actes de paroles) qui échouent parce que ce sont des « actions » structurellement impossibles en tant qu'actions, ou « en tant que telles ».

Pour ce qui est de la première catégorie : Je sais à la fois « nommer » et « décrire » ce type d'actions, et néanmoins, comme dans toute entreprise, je peux « échouer » à la réaliser : par exemple, je peux à la fois nommer et décrire assez précisément l'action de « planter un clou », ou d'acheter dans une vente aux enchères ; mais, pour diverses raisons (on n'a pas le bon marteau, on arrive en retard, etc), l'action peut échouer.

En revanche, il existe toute une série d'actions qui, assez étrangement, disposent d'un verbe pour les *nommer* ou les désigner, correspondent à des situations ou à des phénomènes très courants, et pourtant qui sont de nature telle qu'on ne puisse ni les *faire* ni même les

décrire. Considérons la série « s'excuser », « offenser » (ou « insulter » au sens d'offenser), « effrayer », « convaincre », « étonner », « bouleverser », « humilier » (pour reprendre les exemples examinés par Austin lui-même dans les pages 114 et suivantes (et notamment 126) de la traduction française de *Quand dire c'est faire*, auquel j'ajouterai « séduire ». Ce sont, très étrangement, des verbes qui, bien qu'ils existent, soient parfaitement clairs, et, de plus (point particulièrement important) sont *transitifs*, désignent des actions impossibles à accomplir, des actes impossibles à « faire », ou, je ne sais trop comment dire, des non-actes, ou des « illusions d'actes », etc. Par exemple, je ne peux pas « offenser » quelqu'un, même si je peux lui lancer des insultes. Car il ne dépend pas de moi que celui à qui je lance des insultes soit offensé ou non. Une longue tradition philosophique enseigne qu'on ne peut pas se sentir offensé par les insultes d'un fou ou d'un ivrogne ; de même un aristocrate de l'âge classique ne pouvait pas être « offensé » par un paysan, même si ce dernier lui envoyait des insultes : cela ne se serait jamais terminé par un duel. À vrai dire, dans bien des cas, je ne *saurais pas* comment faire pour offenser quelqu'un : il n'existe pas de description correcte d'une telle « action ». La même remarque pourrait être faite à propos de chacun des autres verbes de la liste que nous considérons. Je ne peux pas accomplir l'acte « d'effrayer » quelqu'un. C'est, malgré les apparences, un acte ou une action impossible en soi (même s'il arrive qu'on effraie de fait quelqu'un, bien entendu). En effet, il dépend de moi d'essayer d'effrayer autrui, par exemple en criant très fort, etc ; mais rien ne garantit que le résultat soit obtenu : je peux très bien échouer à effrayer quelqu'un malgré toutes mes tentatives, alors qu'inversement je peux effrayer quelqu'un malgré moi, au moment même où je cherche à être aimable, par ma seule présence. Là encore, aucune *description* correcte de l'acte consistant à « effrayer » n'existe, ni ne peut être

donnée, quand bien même il existe une description correcte de ce que c'est « qu'être effrayé », au passif. Je ne peux pas non plus « convaincre » ou « persuader » autrui, malgré les apparences. La seule chose que je puisse faire, c'est argumenter. Mais je peux argumenter en vain : il peut se faire, en mathématiques par exemple, que la personne à qui je m'adresse soit incapable de saisir ma preuve, ou de suivre mon raisonnement ; et en philosophie, mon interlocuteur peut être méfiant, et soupçonner ma preuve d'être biaisée, et donc ne pas se laisser convaincre, malgré la qualité de mes arguments. Tous ceux qui ont travaillé sur les preuves de l'existence de Dieu connaissent ce paradoxe. De même pour « étonner » ou « bouleverser », ou « humilier » : aucune de ces actions n'est à ma disposition, il n'existe aucun mécanisme, connu et décrit, que je puisse actionner pour les produire.

Tout cela se résume bien si l'on examine le verbe « séduire ». Malgré quelques stéréotypes bien connus, la séduction reste un mystère entier, surtout pour celui ou celle qui veut séduire. Supposons que l'on vous demande de « séduire » votre voisin ou votre voisine, comment ferez-vous ? Quelle « action » accomplirez-vous ? Personne n'en sait rien. On peut toujours se maquiller, ou mettre une jupe courte, mincir, faire de la musculation ou se coiffer différemment, en réalité l'effet n'est jamais mécanique, jamais garanti, en aucun cas. Personne en effet ne sait ce qui est « désirable », sinon personne ne serait seul... Donc « séduire » est un verbe qui, comme tous ceux que je viens de passer en revue, ne désigne aucune action que l'on pourrait *faire*, non pas parce qu'elle est impossible ou difficile, mais parce qu'on ne saurait pas la *décrire*, même de façon minimale. On ne saurait pas « faire » parce qu'on ne saurait pas « quoi faire » ni « comment faire ».

On trouverait d'ailleurs, me semble-t-il, une assez bonne confirmation de cette conclusion dans le fait qu'aucun des verbes en

question, y compris « excuser » bien sûr, n'est jamais employé au présent, mais toujours au passé. On ne dit pas, note Austin avec raison, « je t'insulte » (je pense qu'il veut dire au sens de « je t'offense ») ; mais on ne dit pas non plus « je t'étonne », je « t'humilie », je « te convaincs », je « t'offense », etc. On emploie toujours ces verbes au passé : je « l'ai étonné », je « l'ai humilié », je « l'ai offensé », je « l'ai effrayé », etc. Et c'est bien compréhensible : car c'est seulement à la fin du processus complet qu'on peut savoir si quelque chose a eu lieu. Lorsque j'ai eu fait beaucoup de bruit, finalement, je t'ai effrayé, et tu l'as manifesté. Lorsque j'ai eu beaucoup argumenté, finalement, je t'ai convaincu, et tu l'as reconnu, etc. Donc, finalement, un effroi a eu lieu, une conviction a été produite, etc. Mais rien de tout cela ne pouvait être dit au présent. Et pour ce qui est « d'excuser », on dira peut-être qu'on dit « je t'excuse », ce qui semblerait mettre ce verbe à part dans notre catégorie. Mais je crois qu'il s'agirait là encore d'une illusion. On peut bien sûr prononcer la phrase « je t'excuse » ; mais que dit-on par là, sinon « j'accepte tes excuses » ? Faute d'excuses présentées, en effet, il est tout aussi impossible à autrui de « m'excuser » qu'à moi-même.

Je tire de ces premières analyses deux conclusions : A) plutôt que, comme le fait Austin, considérer que ces verbes désignent des « actes perlocutoires », il me semblerait plus correct de dire qu'ils désignent des actes (ou actions) structurellement impossibles à accomplir, parce que ce sont des actes qui demandent, dans tous les cas, à être complétés par la réaction d'autrui, réaction qui n'est jamais acquise d'avance ni même prévisible, si bien qu'il me semble inexact à leur sujet de parler « d'actes », perlocutoires ou non. Je ne peux pas « faire » quelque chose qui dépend aussi peu de moi. D'ailleurs, je le signale au passage, ces actes (« séduire, convaincre, se réconcilier, s'excuser », etc) font partie des phénomènes les plus importants de nos vies, de ceux qui

nous obsèdent le plus –si bien qu'on pourrait tirer de tout cela que nos vies se déroulent bien plus dans l'illusion, la confusion et l'ignorance que dans la raison et l'action lucide –l'analyse des actes de parole permettant ici de retrouver à sa façon des conclusions déjà bien connues en ce qui concerne nos vies humaines, trop humaines). B) d'autre part, on notera que dans cette liste d'actions impossibles ou illusoires, aucune différence n'a été faite entre les actes de parole, ou généralement rapportés à des paroles (comme « excuser » ou « convaincre » et des actes qui ne sont pas nécessairement rapportés à des paroles, bien qu'ils puissent l'être (comme « effrayer », « offenser », ou « séduire »). Les échecs du langage sont donc exactement calqués ici sur les échecs de l'action en général.

II. Ce qu'on fait en disant, et ce qu'on fait en faisant.

Austin a intitulé son livre (trad. fr.) : « Quand dire c'est faire », et il nous a presque aveuglés tant il nous a éblouis avec cette idée. De plus, on peut penser qu'un livre qui se serait appelé « quand faire, c'est faire », aurait certainement passé pour un pauvre canular.

Et pourtant, il sera sans doute instructif, pour le problème que j'aborde ici, de nous arrêter un peu sur ce « quand faire, c'est faire », qui est devenu imperceptible à côté de la célébrité et de la lumière du « quand dire c'est faire », mais qui, je crois, n'en existe pas moins.

Que signifie « quand faire c'est faire » ? Je veux dire par cette expression à première vue tautologique (mais qui en fait ne l'est pas du tout) qu'il est à la réflexion impossible de faire « une seule action », et que nous en faisons toujours au moins deux à la fois, exactement

comme, dans les actes de parole, nous faisons toujours quelque chose *d'autre* en même temps que nous disons quelque chose.

Je m'explique : supposons que je plante des arbres : pour cela, je dois connaître quelques règles élémentaires d'agriculture, faire un trou de la bonne taille, planter à la bonne saison, arroser, mettre de l'engrais, etc. De même pour « parler » : pour faire une phrase ou un discours corrects, pourvu de sens, qui tiennent debout (comme mon arbre), il faut que je respecte les règles du langage, les accords, la prononciation, etc.

Mais outre cette dimension nécessaire à la réalisation de l'acte lui-même (le niveau locutoire pour ce que je dis, et, mettons, le « factif » pour ce que je fais), il y a obligatoirement une autre dimension de mon acte, bien distincte de la première (qu'Austin appelle « il-locutoire » en ce qui concerne ce que nous disons, et qu'on pourrait appeler, pour poursuivre le parallèle, « l'in-factif » en ce qui concerne ce que nous faisons : c'est ce que je fais, pour paraphraser Austin –QD 113- *en faisant* quelque chose, par opposition avec l'acte *de* faire quelque chose).

Et en effet ce second « faire », ou ce second « acte » accompagne nécessairement le premier (qu'il s'agisse d'un « dire » ou d'un « faire ») comme son ombre, et ne peut pas du tout en être détaché. Je ne peux pas, en effet, planter des arbres « tout simplement », c'est-à-dire sans faire en même temps une autre action, le plus souvent consciente, d'ailleurs, et, ajouterais-je, qui est le véritable motif pour lequel je plante des arbres. On peut imaginer des motifs plus ou moins proches de l'action elle-même, mais on ne peut jamais les supprimer entièrement. Par exemple (motif proche), on plante des arbres pour avoir de l'ombre, ou du bois. Mais on plante aussi des arbres, par exemple, pour se cacher de son voisin : la motivation est ici plus lointaine (car je pourrais me cacher avec des murs, par exemple), mais elle est ou peut-être tout

à fait essentielle. On pourrait enfin, à l'image de ce que fait Austin pour les actes de langage, imaginer un troisième niveau, le « per-factif » (forgé évidemment à l'image du per-locutoire) : lorsque je plante un rangé d'arbres (factif), je me cache de mon voisin (in-factif) et je l'énerve (per-factif –il aurait pu inversement apprécier l'abri contre le vent que constituent pour lui mes arbres)... ; exactement comme lorsque je dis « tu es ravissante » (locutoire) je fais un compliment (illocutoire) et je fais plaisir à ma voisine (per-locutoire –elle aurait pu aussi en éprouver du déplaisir, et me trouver pénible avec mes compliments). J'ai poursuivi la comparaison factif / in-factif / perfactif avec locutoire / illocutoire / perlocutoire pour aller au bout de ma logique, mais, cela ne veut pas dire que j'accorde a priori plus de pertinence à des « actes per-factifs » que je n'en ai accordé plus haut à des « actes per-locutoires ». C'était seulement pour montrer que si on accorde l'un il n'y a pas de raison d'accorder l'autre.

Du point de vue illocutoire ou infactif généralisé auquel je préfère m'en tenir, le langage, on le voit, n'a pas de spécificité par rapport à nos autres actes : nous faisons toujours *autre chose* « en faisant quelque chose », de même que nous « faisons » toujours *autre chose* « en disant quelque chose ». C'est d'ailleurs cette « autre chose » qui empêche souvent qu'on prenne correctement en compte la nature des « promesses », ce phénomène si central dans toute la théorie des « actes de parole ». J'ai déjà eu l'occasion d'en parler avec Bruno Ambroise, j'y reviens ici d'un mot : la « promesse » ne peut être comprise correctement qu'à condition de toujours voir « l'autre acte » qu'elle enveloppe et qu'elle ne peut manquer d'envelopper : je promets « pour me débarrasser d'un problème », en général (ou encore, « pour séduire une femme », comme Dom Juan ; ou « pour me faire élire »

comme un homme politique ; bref, toujours par considération d'un avantage présent en échange avec un avantage futur annoncé à celui ou à celle à qui l'on promet. On ne peut pas considérer que cette « deuxième action » serait « secondaire », ou « subordonnée » à la première, qu'elle la « parasiterait », qu'elle en serait un « dommage collatéral », et qu'on pourrait séparer les deux actions dans l'analyse, en analysant d'un côté la promesse dans sa pureté, et de l'autre ses conséquences impures. Le factif et l'infactif y sont aussi étroitement liés que le locutoire et l'illocutoire.

En fait, il faudrait raffiner l'analyse, et distinguer un peu plus finement : il y a (semble-t-il) tout de même un niveau « d'actions » que, me semble-t-il toujours à première vue, seul le langage peut « faire », toutes les autres pouvant aussi bien être faites par des discours que par des actions : c'est ce que j'appellerais le niveau « rhétorique ».

Donc : dans le langage, il y aurait les niveaux suivants, dont j'ai un peu de mal à savoir exactement si je dois en compter 3 ou 4 :

1-locutoire : je prononce une phrase pourvue de sens.

2-rhétorique : en faisant cela, je fais obligatoirement quelque chose susceptible d'une description rhétorique : je pose une thèse, j'affirme, etc : tout le vocabulaire de la rhétorique, c'est-à-dire des choses que seul le langage peut faire (ou du moins qu'il accomplit avec une facilité et une naturalité extraordinairement supérieures à tout autre mode d'action).

On peut dresser la liste de ces termes qui me semblent caractériser le niveau « rhétorique » (on dit ce qu'on fait en disant) alors

que Austin en fait plutôt la liste des illocutoires (ce avec quoi je ne serais pas tout à fait d'accord) :

Liste d'Austin, p. 112 :

- nous posons une question ou répondons
- nous donnons un renseignement, une assurance ou un avertissement,
- nous annonçons un verdict ou une intention,
- nous prononçons une sentence,
- nous faisons une nomination, un appel ou une critique,
- nous identifions ou fournissons une description, etc »

mais la liste aurait pu être bien allongée (en vertu de l'art de l'explication de texte, qui consiste à montrer ce qu'il y a d'illocutoire dans un texte, et non seulement de locutoire, ce qui permet de distinguer l'explication de la paraphrase) :

- nous définissons un terme ou une notion
- nous donnons un exemple
- nous posons une prémisse
- nous commençons, ou développons, ou concluons une démonstration
- nous nous résumons
- nous faisons une question rhétorique
- nous faisons un sous entendu, une insinuation
- nous donnons un argument, une preuve, un contre-exemple
- nous énonçons l'idée principale
- nous faisons une digression
- nous entamons une polémique
- nous injurions, combattons, complimentons, félicitons, insultons
- nous donnons notre opinion
- nous réfutons, ou prouvons.
- nous faisons une déclaration d'amour
- nous lançons un défi
- nous défendons, attaquons, calomnions, dénonçons quelque thèse ou quelque personne
- nous critiquons, félicitons, présentons des excuses, donnons des conseils, des ordres, faisons des menaces, des promesses.

3-infactif ou illocutoire

4-perfactif ou perlocutoire.

Je ne sais pas bien si je dois ici compter 3 ou 4 niveaux, parce que je ne suis pas certain de bien pouvoir distinguer les niveaux 1 et 2 (le « locutoire » et le « rhétorique » ; parfois j'ai du mal, disons que c'est une recherche en cours). Mais ce qui m'intéresse ici, c'est de montrer la superposition des deux derniers niveaux, qui comportent exactement les mêmes éléments, qu'on les appelle « illocutoire » et « perlocutoire » en se référant aux actes de langage, ou « infactif et perfactif » en se référant aux autres actes.

par exemple : si je dis (au hasard) : « chérie, tu es très séduisante avec cette mini-jupe » :

-a) au niveau locutoire, je prononce une phrase correcte ; je « dis » quelque chose.

-b) au niveau « rhétorique », je « fais » une affirmation, ou une description (en tout cas, ce n'est pas une question, ni une démonstration, ni une critique, etc) ; Comme je l'ai dit plus haut, je ne suis pas certain qu'il y ait là deux niveaux faciles à distinguer, mais peu importe ici.

-c) au niveau « illocutoire » ou « infactif » : actions qu'on fait en disant, et ou qu'on fait en faisant : on dirait que la phrase prononcée (« chérie », etc) est l'« expression d'un désir ». Mais en tant que telle (et c'est le point sur lequel je souhaite insister aujourd'hui) elle n'est pas propre au langage, raison pour laquelle elle caractérise un niveau indifféremment « illocutoire » ou « infactif »: par exemple, je peux très bien exprimer mon désir simplement par un regard, ou en essayant de prendre la main de cette personne, ou la taille, etc.

-d) on aurait ensuite un niveau « per-actif » ou « perlocutoire », qui serait l'effet produit sur cette personne : soit (pour schématiser) bienveillance, soit au contraire rejet, par exemple.

Ce qui me semble important ici, c'est d'avoir bien distingué les deux premiers niveaux (que j'appellerais « locutoire » et « rhétorique ») et qui concernent les actions spécifiques au langage, des deux autres (in-factif et per-factif) qui peuvent concerner des actions liées au langage, mais qui ne sont pas spécifiques au langage, parce que dans tous les cas elles peuvent être faites par d'autres moyens que le langage (ex : insulter), et sont caractérisées exactement dans les mêmes termes

Je ne dis pas, bien sûr, que « le langage ne peut pas faire » les choses qui se font aux niveaux c) et d) ; mais il n'est pas le seul à pouvoir les faire, et en ce sens il n'a pas de spécificité, et ne se distingue pas clairement par rapport aux autres actions que nous pouvons faire.

Enfin, les actions que « le langage ne peut pas faire », à ce niveau, ne se distinguent pas des « actions que l'on ne peut pas faire » : ça ne tient pas à la nature du langage, mais à la nature de l'action, et ça ne fait que renforcer la thèse (que je soutiens) selon laquelle, aux niveaux c) et d), le langage n'a plus véritablement de spécificité par rapport à l'action.

(voir le tableau suivant)

Niveau <i>locutoire</i> (phrase correctement formée) :	Niveau <i>rhétorique</i> (acte qui est désigné par un verbe ou un nom caractérisant une partie du discours, autrement dit appartenant au registre de la rhétorique : affirmer, poser une question, définir, donner un exemple, un argument, faire une objection, une digression, critiquer, faire une concession, présenter des excuses, faire des promesses, etc.)	Niveau <i>illocutoire</i> (ce qu'on fait en disant) ou <i>infactif</i> (ce qu'on fait en faisant)	Niveau <i>perlocutoire</i> (effets non conventionnels de ce qu'on dit) ou <i>perfactif</i> (effets non conventionnels de ce qu'on fait) (ce ne sont pas des « actes » à proprement parler : on peut les « nommer », mais pas les « décrire » ni les « faire »)
« Tu es un imbécile »	Une affirmation	<p>-insulter (au sens d'adresser des insultes) – <i>mais on peut insulter aussi sans parler, par exemple en levant les yeux au ciel, ou simplement en souriant d'un air goguenard).</i></p> <p>-avertir un ami qu'il est en train de se faire rouler – <i>mais on peut avertir sans parler (en regardant dans une certaine direction, par exemple)</i></p> <p>-déclencher l'assaut du GIGN (si « tu es un imbécile » est le mot de passe) – <i>mais on peut déclencher un assaut sans parler, d'un simple geste.</i></p>	-offenser, convaincre, séduire, persuader, humilier, se réconcilier peuvent être des effets de paroles comme d'actions sans paroles (« il n'a rien dit, mais il me plaît »)
« il y avait une grève surprise ; mon bus a été supprimé ; je n'ai donc pas pu prendre le train à l'heure »	Une série d'affirmations logiquement enchaînées ; une description rationalisée ;	<p>-attirer l'attention sur soi – <i>mais on peut aussi attirer l'attention sur soi sans parler, par exemple en cassant un vase.</i></p> <p>-défendre un programme politique, par exemple l'instauration d'un service minimum – <i>mais on peut défendre un programme politique sans parler, par exemple en envoyant des dons, ou en votant.</i></p>	-calmer ses collègues – <i>mais ils peuvent aussi être calmés par des actes (rester plus tard le soir au bureau)</i>
« Si tu vas au gouvernement, tu n'appartiendras plus au parti »	Une phrase conditionnelle (? il y a sans doute des descriptions plus précises et plus exactes)	-menacer – <i>mais on peut menacer quelqu'un sans parler, par exemple, comme le dit souvent Austin, en balançant doucement un gros bâton.</i>	-effrayer – <i>on peut être effrayé par des discours et aussi par des actes.</i>

<p>Niveau <i>locutoire</i> (phrase correctement formée) :</p>	<p>Niveau <i>rhétorique</i> (acte qui est désigné par un verbe ou un nom caractérisant une partie du discours, autrement dit appartenant au registre de la rhétorique : affirmer, poser une question, définir, donner un exemple, un argument, faire une objection, une digression, critiquer, faire une concession, présenter des excuses, faire des promesses, etc.)</p>	<p>Niveau <i>illocutoire</i> (ce qu'on fait en disant) ou <i>infactif</i> (ce qu'on fait en faisant)</p>	<p>Niveau <i>perlocutoire</i> (effets non conventionnels de ce qu'on dit) ou <i>perfactif</i> (effets non conventionnels de ce qu'on fait) (ce ne sont pas des « actes » à proprement parler : on peut les « nommer », mais pas les « décrire » ni les « faire »)</p>
<p>« Tout F est G ; tout G est H ; donc tout F est H »</p>	<p>Une démonstration, un raisonnement, une argumentation</p>	<p>-prouver <i>mais on peut faire plusieurs choses en faisant une « preuve » : on peut prouver le théorème, mais aussi « prouver qu'on est le meilleur », comme par exemple lorsqu'on court plus vite.</i></p>	<p>-Convaincre, persuader <i>–on peut être convaincu ou persuadé (voire converti) par la conduite de quelqu'un et pas seulement par ses paroles.</i> -séduire <i>–on peut être séduit par une belle démonstration mathématique comme par une belle allure physique.</i></p>

III. « Sésame ouvre-toi » et « j'achète » : le phonétique et le phatique, et le « langage en tant que tel ».

J'en viens maintenant, après avoir insisté sur les homologues de structure entre les actes qui relèvent du dire et ceux qui n'en relèvent pas, aux cas bien connus dans lesquels il semble y avoir une distance infranchissable entre les deux domaines, distance qui est spontanément, d'ailleurs conçue ou dite en termes d'impossibilité : le langage « ne peut pas faire » certaines choses parce qu'elles sont hors de sa nature et de ses possibilités : par exemple « planter un clou », « blesser physiquement », « déplacer physiquement un objet », etc : c'est d'ailleurs pour cela, soit dit au passage, mais évidemment c'est une question en elle-même très importante, et qui touche de près à ce que j'essaie de dire ici, qu'on ne doit pas mettre sur le même plan les insultes, voire les blasphèmes, et les coups de couteau ou de poing. Une phrase, voire une insulte, ne cause aucune lésion corporelle par elle-même, et ne doit donc pas (je pense, et c'est un problème bien connu dans la philosophie morale et dans tout ce qui tourne autour de la censure et de la liberté d'expression) être traitée de la même façon¹.

La conscience de cette distinction est si populaire et si naturelle qu'elle est illustrée dans de très nombreux contes traditionnels. Par exemple « Ali Baba et les 40 voleurs » : ouvrir une porte par la simple prononciation d'une phrase (« Sésame, ouvre-toi ») est directement mis au compte du fantastique, de l'imagination, des contes, bref d'un monde qui précisément n'est pas le monde réel. Tout le monde sait qu'on ne peut pas bouger des objets rien qu'en parlant ; il en va de même pour ce

¹Voir par exemple Rae Langton, Judith Butler, Ruwen Ogien.

qui concerne l'orphisme, la théorie des prières, la magie, etc : les hommes ont toujours construit des sphères d'action « à côté » de la réalité normale, dans lesquelles on peut agir sur la matière par la parole, directement ou indirectement (chants d'Orphée, formules magiques des alchimistes et des magiciens, prières à Dieu) : mais c'est exactement dire que tout un chacun sait parfaitement que, dans la réalité normale, ordinaire, celle que nous vivons tous les jours, les paroles *ne peuvent pas* bouger les choses, les transporter, etc. En effet, on les rapporte explicitement au merveilleux, à l'extraordinaire, au surnaturel, aux miracles, etc. Et de même, si nous voyons à la télévision un illusionniste tordre une petite cuiller à distance en lui disant « tords-toi », nous n'y croyons pas une seule seconde, nous savons qu'il y a un truc même si nous ne le voyons pas, et c'est justement pour cela que ce genre de numéros de music-hall est appelé « illusionnisme » ;

D'un autre côté, l'importance prise dans les dernières décennies par la théorie des actes de parole, et son slogan « dire c'est faire » serait de nature à ébranler quelque peu ces certitudes, et à nous placer parfois devant une sorte de vertige : une promesse prononcée nous semble bien, en quelque sorte, modifier la réalité physique autour de nous, et peut même le faire en effet : on peut par exemple vous laisser sortir d'un endroit où vous êtes séquestré contre telle ou telle promesse. De même, des excuses présentées modifient parfois sensiblement une situation physique, et peuvent éviter de recevoir des coups ou d'avoir à en donner. Ou encore, le général qui d'un ordre fait s'ébranler un défilé entier, avec des chars d'assaut de plusieurs dizaines de tonnes, donne bien l'impression que la parole « en tant que telle » est capable d'agir sur la matière, même si revenu du défilé, sans doute aucun de nous n'aura l'idée de dire à son marteau « plante un clou » en espérant que son

marteau obéisse. Nous vivons en réalité, en ce qui concerne ce que le langage « peut faire » ou « ne peut pas faire », sur des certitudes probablement contradictoires et peu explicitées (par exemple, je suppose que la plupart d'entre nous ont quelque difficulté avec la question du blasphème, de la diffamation, des insultes, des injures raciales ou sexistes : blessent-elles vraiment ? ou métaphoriquement ? nous ne sommes pas toujours très assurés de nos réponses, et il en va de même de la Société, qui les punit parfois –mais pas toujours- comme des lésions physiques ou matérielles). C'est pourquoi justement j'aimerais aujourd'hui essayer d'entrer un peu dans quelques détails de ces difficultés.

Pour cela, il m'a semblé pertinent de partir d'un court passage de *Quand dire c'est faire*, dans lequel Austin propose des distinctions qui ont pour but d'arriver à fournir une caractérisation correcte du langage « en lui-même », c'est-à-dire précisément ce qui nous intéresse ici :

« Il est évident que pour produire un acte phatique, je dois produire un acte phonétique ; ou, si vous voulez, il est évident qu'en produisant l'un, je produis l'autre (ce qui ne signifie pas que les actes phatiques soient une sous-classe des actes phonétiques et qu'ils appartiennent à cette classe). Mais l'inverse n'est pas vrai : si un singe produit un son identique à « va », il ne s'agit pas pour autant d'un acte phatique ». (Austin, QD 112)

Je poserai deux questions à ce texte :

a) Est-ce exact ? la distinction est-elle aussi « évidente » que le dit ici Austin entre un acte « phatique » et un l'imitation mécanique d'un acte phatique, par exemple par un « singe », par un « perroquet » ou par toute autre machine ?

b) Pourquoi ce privilège de la question de la prononciation, de la voix ? ou plutôt, pourquoi la théorie des « actes de parole » est-elle presque entièrement adossée à la question de l'oralité, de la prononciation effective, de la production de sons ? N'a-t-on pas, du fait même de cette association naturelle et quasi inconsciente, un obstacle épistémologique (oui, réhabilitons cette vieille expression) pour la compréhension exacte de ce que sont les « actes de parole » (ou « actes de langage », ou « actes de discours », ces trois termes n'étant sans doute pas, justement, synonymes) ?

Reprenons donc ces questions :

a) Pourquoi Austin dit-il que, par exemple, le son « va », prononcé par un singe, ne serait pas un acte « phatique » ? Parce que cela découle de sa définition de l'acte phatique, à la page précédente :

« L'acte phonétique, c'est la simple production de sons. L'acte phatique, c'est la production de vocables ou de mots, c'est-à-dire de sons d'un certain type appartenant à un vocabulaire (et *en tant précisément* qu'ils lui appartiennent, et se conformant à une grammaire (et *en tant précisément* qu'on s'y conforme). (Austin, *Quand dire c'est faire*, 109 ; [je souligne dans les deux cas, CR]).

L'essentiel de l'argument par lequel Austin distingue le « phonétique » du « phatique » est dans les parenthèses : (« en tant que », etc). Il s'agit donc de distinguer entre la production de sons ou de mots qui, par hasard, appartiendraient à une langue (par exemple, si je prononce lors d'un voyage en Russie, et sans connaître le russe, les syllabes « babayaga », il se trouve que par hasard ça désigne quelque chose dans cette langue, mais en fait je n'ai pas fait un acte phatique, parce que c'est par hasard, involontairement, non intentionnellement, par chance, etc, et que ces syllabes auraient aussi bien pu être prononcées

au hasard par un enfant qui sait à peine parler, ou par un animal, ou par tout autre procédé mécanique), et la production de sons ou de mots qui n'y appartiendraient pas par hasard. « 'Pas par hasard », ou, comme dit Austin, « en tant que précisément » : c'est-à-dire en réalité (je ne vois pas d'autre solution possible à ce niveau de l'analyse, si je veux précisément distinguer le discours normalement phatique de celui d'un singe), « intentionnellement », « volontairement », ou, plus neutre, « consciemment », « en comprenant ce qu'on dit et ce qu'on fait en le disant », « en sachant que je transmets quelque chose de sensé à quelqu'un de sensé, capable de le comprendre, de comprendre qu'il s'agit d'un discours sensé, de réagir ou d'agir en conséquence, parce que c'est sensé justement ». Donc, pour reprendre l'exemple d'Austin, si je dis à mon fils « Va, cours, vole et nous venge », il y va en toute connaissance de cause, et même dès le premier mot « va » ; en revanche, si par hasard mon perroquet ou mon singe domestique dit « va », je ne ferai rien de particulier, parce que je n'interprète pas la production de ce son « va » comme un ordre, ni d'ailleurs même comme appartenant au langage, pas plus que si j'entendais la pluie tomber sur le toit.

Un « acte de parole » doit donc d'abord être un acte phatique ; il ne peut pas se contenter d'être un acte phonétique. La distinction entre phatique et phonétique est donc absolument essentielle à la constitution de la doctrine, ou de la philosophie, des « speech acts » : car il est évident que, pour être un « acte de parole », il faut d'abord qu'un « speech act » soit une parole, ou, plus précisément, un « discours », c'est-à-dire quelque chose de pourvu de sens, conscient d'être pourvu de sens, reçu comme tel, c'est-à-dire reçu comme une chose dont on sait qu'elle est consciente d'être pourvue de sens, et non pas comme un simple bruit qui, par hasard, ressemblerait à un discours. Si cette

distinction entre le « phonétique » et le « phatique » s'avérait pouvoir être estompée, alors c'est l'existence même « d'actes de parole » qui serait menacée. Et alors, conformément au titre de mon exposé, on serait devant les limites de ce que le langage peut « faire » (pour reprendre allusivement le titre du livre fameux d'Austin). Car, lorsqu'on dit « quand dire c'est faire », ou quand on parle des « actes de parole », il est bien évident qu'on entend par là quelque chose que le langage *en tant que tel* peut faire, et non pas simplement un bruit émis par hasard. On ne peut pas faire une théorie des actes de parole si on ne fait pas une théorie du *langage en tant que tel*. Et donc, si on pouvait montrer (je ferai peut-être quelques pas dans cette direction) qu'en réalité la distinction entre phonétique et phatique est plus fragile qu'il ne peut sembler, on perdrait avec cette distinction la distinction entre « actes *de parole* » et actes « causés par autre chose » (par exemple par un simple son).

Nous sommes à ce point convaincus, spontanément d'abord, et ensuite parce que nous avons tous lu, commenté et aimé Austin, que le langage en tant que tel peut « faire » quelque chose de spécifique, que cette interrogation semblera sans doute inattendue (dans le meilleur des cas), voire incongrue ou farfelue. Il me faut donc évidemment en justifier la seule possibilité. Regardons par conséquent d'un peu plus près la distinction entre phonétique et phatique.

On peut raisonner sur divers exemples. D'abord l'écho, ou la violence du son lui-même. On sait que la parole a une dimension physique, sonore, qui peut être extrêmement puissante, et provoquer des phénomènes physiques connus : briser un verre, abîmer les tympans, causer une avalanche, etc ; et même, maintenant que nous

avons des micros et des amplis, on peut faire encore bien plus –cette modification des techniques du son me semble d’ailleurs à prendre en compte ici au plus haut point, je vais y revenir : on peut découper des choses avec des ultra-sons, je suis convaincu qu’on pourrait tuer quelqu’un avec un son suffisamment violent, etc.

Et pourtant, il ne nous viendrait pas du tout à l’idée, devant ce genre de phénomènes, et même si le son produit était celui d’une voix humaine enregistrée tenant un discours sensé (par exemple : vous êtes condamné à mort –et là on pousse le son jusqu’à tuer celui qui entend), il ne nous viendrait pas du tout à l’idée, dis-je, de considérer qu’on a là affaire à un « acte de parole ». Exactement comme Austin, nous aurions tendance à considérer qu’il n’y a d’acte de parole que si la chaîne phonétique comprend au moins un maillon sémantique et conscient.

Prenons donc l’exemple du conte *Ali Baba* : « Sésame, ouvre toi » : avons-nous affaire à un « acte de parole » ? Nous répondrons sans doute : non, justement, la porte ne s’ouvre pas suite à un « acte de parole », aucune parole en tant que telle ne peut ouvrir une porte, c’est d’ailleurs pour cela qu’*Ali Baba* est un conte et non pas une histoire vraie. Mais si, évidemment, Ali Baba avait donné l’ordre à un serviteur, chez lui, d’ouvrir la porte, et que le serviteur l’avait fait, on aurait peut-être parlé d’un acte de parole : « Ouvre la porte, Mustapha. –C’est fait, maître ». Là on a un ordre, donc un acte de parole, et la porte s’ouvre. Très peu de différence, au fond, avec la porte qui obéit à l’ordre « Sésame, ouvre-toi ».

Malgré tout, la différence demeure encore assez perceptible : on dira : la porte de la caverne obéit non pas à l’acte de parole, mais à la sonorité (la preuve, elle ne distingue pas le vrai maître du faux, et elle obéit seulement à la phrase magique) ; le serviteur, au contraire, distingue son vrai maître du faux, il comprend la phrase, il sait que le

maître a prononcé un ordre pourvu de sens, et pas une formule abracadabrantesque, et donc, avec son maître, il constitue le maillon sémantique, conscient et volontaire qui nous permet de parler « d'acte de parole » tandis que ce n'est pas le cas pour l'ouverture de la porte de la caverne.

Franchissons les temps. Ali Baba entend, en ce 21^{ème} siècle, le matin l'appel du muezzin à la prière ; il fait sa prière selon les prescriptions de l'appel. Mais obéit-il à un « acte de parole » ? L'appel, en effet, n'émane pas d'un être humain conscient, volontaire, et produisant un effet phatique. Tout au contraire, l'appel émane d'un haut parleur relié à un magnétophone, et donc la conscience, la volonté, et la distinction entre le niveau phatique et le niveau phonétique sont totalement absentes de l'émetteur de l'ordre. L'appel à la prière par haut parleur est-il un acte de parole ?

En rentrant chez lui, Ali Baba fait comme tous les jours un peu d'exercice : il allume la télé au bon moment, le prof de gym apparaît, et lui donne des ordres : « une, deux, une, deux ; pliez les bras, pliez les jambes, soufflez ». Ali Baba exécute consciencieusement tous ces gestes, qui lui sont encore une fois commandés par une machine absolument dépourvue de conscience et de niveau phatique. Le professeur télévisuel de gymnastique pratique-t-il des « actes de parole » ? Vues de l'extérieur, la docilité d'Ali à accomplir les actes que lui commandent le muezzin et le professeur de gymnastique numériques pourraient donner l'impression qu'il « agit », comme la porte de la caverne de son ancêtre, à un strict niveau machinique, inconscient et phonétique. Et pourtant, il « agit » exactement de la même façon qu'« agissait » son ancêtre lorsqu'il se pliait consciemment à l'appel à la prière d'un muezzin effectivement présent, prononçant des paroles et

donnant des ordres faisant sens pour tous les deux. En quoi les deux situations sont-elles donc distinctes ?

Ali Baba n'est pas au bout de sa journée, ni nous de nos peines. Il a reçu un message sur son téléphone portable. Une voix numérique, mais très bien imitée et très distincte, l'invite soit à prononcer certains mots (« suivant », « supprimer », « appeler »), soit à appuyer sur certaines touches, ce qui produit exactement le même effet : dans ce cas, la voix entendue (« dites : 'suivant' ») et le message prononcé (« suivant ») produisent incontestablement des effets physiques (le téléphone envoie le message suivant), mais on voit bien qu'on est entièrement dans une boucle phonétique, et non pas phatique, et que, dans ce cas, la parole, la prononciation de mots, etc, bref, toute la dimension phatique de la scène, sont purement illusoires (puisque la même action exactement pouvait être obtenue en appuyant sur une touche).

La question qui ne peut alors manquer de nous venir à l'esprit est alors la suivante : la dimension phatique des actes de parole que nous vivons tous les jours est-elle moins illusoire que la scène du téléphone portable ? En réalité, est-il bien certain que la dimension phatique soit nécessaire à la réussite des actes de parole ? N'agissent-ils pas bien plutôt par leur aspect phonétique, comme tout ce que nous venons de voir jusqu'à maintenant ? Ou encore, le maillon phatique-sémantique est-il vraiment indispensable dans la chaîne phonétique ? Lorsque les mariés disent « oui » à la question du maire, on voit bien que l'acte de parole est réduit à presque rien, et qu'un signe de la tête aurait le même effet (et d'ailleurs, on peut parfaitement imaginer des circonstances dans lesquelles le mot « oui » serait remplacé par un signe de tête : si par exemple un des mariés est aphone, ou muet). De même, on peut très bien imaginer une séance à l'assemblée ouverte par une phrase

pré-enregistrée : « la séance est ouverte », pour épargner au président de répéter toujours la même chose » (tout comme, dans les avions, les hôtes de l'air et les stewards présentent les consignes de sécurité sans un mot, sur fond d'une bande magnétique enregistrée). De même, dans des enchères, on pourrait imaginer qu'un muet ou que quelqu'un qui a du mal à parler ait fait enregistrer le mot « j'achète » sur un petit dictaphone, et qu'au moment voulu il appuie sur le bouton pour que le son « j'achète » sorte du haut-parleur. D'ailleurs, la meilleure preuve que le niveau phatique est inutile, dans les ventes aux enchères, réside dans le fait qu'on peut aussi bien enchérir par un geste (en levant la main ou en inclinant la tête) que par un discours prononcé, par un « acte de parole en tant que tel », et donc l'interjection « j'achète » modifie la réalité non pas à partir de sa dimension phatique, mais à partir de sa dimension phonétique.

Nous vivons dans un monde nouveau, dans lequel on peut en effet ouvrir une porte, diriger un téléphone, un ordinateur, et, à partir de là, pratiquement tout faire au moyen d'impulsions vocales. La possibilité de la reconnaissance des voix a donc profondément modifié notre rapport aux actes de parole : je peux très bien, en fait, planter un clou en le commandant à une machine à reconnaissance vocale, alors que nos ancêtres avaient dû forger l'histoire du Génie dans la lampe (ou du Verbe Divin) pour obtenir le même résultat, qui leur semblait donc irréel, impossible, merveilleux. Nous vivons dans un monde entièrement orphique, c'est-à-dire dans lequel chacun est l'égal d'Orphée, et peut faire bouger jusqu'aux pierres par la puissance de sa voix. Je devrais donc conclure que, à l'exception des cas mentionnés au début de cet exposé, il n'est plus rien que le langage ne puisse faire.

Pourtant, vous n'accepteriez sans doute pas une telle conclusion. Vous continueriez à penser que fondamentalement les pouvoirs du

« langage en tant que tel » n'ont pas été modifiés par l'arrivée des techniques de reproduction, de transport à distance, et de reconnaissance des voix. Que, fondamentalement, on ne doit pas confondre un véritable « acte de parole », c'est-à-dire quelque chose qui repose sur un discours sensé, avec de simples processus sonores qui au fond n'ont rien à voir avec le langage. Ce que fait un être sensé, diriez-vous sans doute, il le fait en respectant (ou non) certaines « conventions » (Austin y insiste bien), alors que les machines obéissent à des « programmes ».

Je serais prêt à accepter de telles objections, et même à les croire vraisemblables (à condition qu'on puisse se rendre absolument claires et distinctes –ce qui ne serait peut-être pas aussi facile qu'on pourrait le croire- les différences entre une « convention » et un « programme », de même qu'entre une « désobéissance » et une « panne »). Je serais, dis-je, prêt à accepter de telles objections, à condition seulement qu'on en mesure et qu'on en accepte le coût conceptuel. De telles objections reviendraient à soutenir, en effet (puisque manifestement la considération des « sons » nous égare ici), que pour étudier les actes de parole dans leur pureté, sans contamination de l'élément phonétique ou sonore, il aurait fallu les étudier dans le type de discours qui par définition s'éloigne le plus du son, c'est-à-dire dans les discours *écrits* et non pas dans les discours *oraux*. Je veux bien admettre, et même penser, que l'essence des « actes de parole », que les « actes de parole en tant que tels » se trouvent d'abord et surtout dans les discours silencieux et écrits plus que dans les discours oraux et prononcés. Mais on doit à l'honnêteté de dire que Austin a procédé exactement à l'inverse : non seulement sa distinction entre le « phatique » et le « phonétique » inscrit comme naturellement la question des actes du discours dans l'oralité, mais de plus, il serait facile de montrer, c'est

intuitivement évident, que l'immense majorité des situations, exemples et cas examinés par Austin dans *Quand dire c'est faire* sont des cas de discours « oral », « sonore », et non pas silencieux.

Si la dimension sonore est polluante, crée du parasitage sur la ligne et sur la compréhension des « actes de parole » pourquoi donc le fondateur de cette théorie ne s'est-il intéressé quasiment qu'aux discours oraux ? Et si inversement l'oralité (donc la dimension sonore) est essentielle aux « actes de parole », comme Austin semble en juger d'évidence, et comme nous en avons tous plus ou moins l'intuition, alors pourquoi nous refuser la vérité de notre petit apologue ? Pourquoi refuser l'éventualité que le son pourrait être au moins aussi actif que le sens dans les actes de parole ? Et que de ce fait la spécificité des « actes de parole », au sein de l'ensemble immense de tous les autres actes, et de la chaîne indéfinie des causes et des effets physiques, devient presque impossible à percevoir, à décrire, et à établir, non seulement parce que, comme l'a très bien vu Austin, il est particulièrement difficile de délimiter, définir et décrire ce que nous appelons des « actes », mais aussi parce que, comme j'espère l'avoir sinon montré, du moins suggéré, il est tout aussi difficile à l'examen de distinguer clairement la dimension phatique, ou sémantique, des discours ou des paroles, de leur dimension strictement phonétique ou physique, seule en prise directe sur le monde de la matière.

Je vous remercie de votre attention.

Résumé : La conférence remet en cause la spécificité des « actes de parole » et de leurs échecs (« ce que le langage ne peut pas faire ») par rapport aux « actes » en général et à leurs échecs. De même en effet que l'on « fait » toujours autre chose en « disant » quelque chose, on « fait » aussi toujours autre chose en « faisant » quelque chose. En face du « locutoire », il y a donc le « factif », en face de « l'illocutoire », « l'infactif », et en face du « perlocutoire », le « perfactif ». La démonstration s'appuie sur l'épisode central du conte *Ali-Baba et les quarante voleurs*. La porte de la caverne s'ouvre lorsqu'on prononce « Sésame ouvre-toi », et reste fermée lorsqu'on prononce « Orge ouvre-toi ». Ce dernier cas doit-il être interprété comme l'échec d'un « acte de parole », ou comme l'échec d'un « acte » tout court, à savoir l'émission d'une certaine onde sonore ? La porte doit-elle « comprendre » pour s'ouvrir ? Autrement dit, le maillon « phatique » est-il nécessaire dans la chaîne de l'acte de parole ? Si ce n'est pas le cas, il devient très difficile de comprendre la spécificité des actes de parole, et par conséquent « ce que le langage ne peut pas faire », en tant que tel.

Mots clés : Austin ; Ali-Baba ; actes de parole ; locutoire ; factif ; illocutoire ; infactif ; perlocutoire ; perfactif ; phatique ; phonétique.